

Image not found or type unknown



Fin de contrat cdd refu de cdi

Par **romain59182**, le **20/02/2018 à 19:51**

bonjour je suis a la fin de mon contrat cdd de 6 mois mon patron ma propose un cdi que j'ai refuse pour resont personnelnil m'oblige a signe un papier comme quoi je refuse le poste de cdi rnen signant ce papier il y a des risques que je n'ai pas le droit a mes assedic ? MERCI DE ME REPONDRE au plus vite

Par **Visiteur**, le **20/02/2018 à 20:36**

Bonjour,
Une fin de CDD ouvre droit au chômage même en refusant une proposition de CDI mais le chômage n'est ouvert qu'aux personnes qui recherchent activement un emploi et non aux personnes qui l'évitent. Attention donc aux refus successifs.

Par **morobar**, le **21/02/2018 à 10:47**

Bonjour,
EN fait l'employeur veut démontrer le refus de CDI en fin de Contrat pour l'exonérer du paiement de la prime de précarité, laquelle ne se justifie plus puisque l'emploi n'est plus précaire chez cet employeur.